

Anthropologie et Sociétés



Agnès FINE et Claire NEIRINCK (dir.), *Parents de sang, parents adoptifs. Approches juridiques et anthropologiques de l'adoption — France, Europe, USA, Canada*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Coll. droit et société, 2000, 361 p., bibliogr.

Chantal Collard

Volume 26, Number 2-3, 2002

Mémoires du Nord

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007077ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Collard, C. (2002). Review of [Agnès FINE et Claire NEIRINCK (dir.), *Parents de sang, parents adoptifs. Approches juridiques et anthropologiques de l'adoption — France, Europe, USA, Canada*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Coll. droit et société, 2000, 361 p., bibliogr.] *Anthropologie et Sociétés*, 26(2-3), 289–291. <https://doi.org/10.7202/007077ar>

sur le plan de la rhétorique, le savoir-faire des *gauchos*, premiers habitants des *pampas* (les plaines argentines).

Selon les informateurs d'Archetti et selon les coupures de journaux et les éditoriaux, les notions d'individualisme ont contribué à modeler la façon dont le football national est joué et représenté. Le *gambeta* (driblage) est décrit par les Argentins comme leur contribution au jeu de soccer, plaçant ainsi l'adresse individuelle au-dessus de la coordination collective britannique. Pour sa part, le polo a fait de l'élevage des chevaux et de l'équitation les éléments décisifs qui ont élevé l'Argentine au rang de nation par excellence du polo dans le monde entier. Dans les deux cas, autant les amis d'Archetti que la presse ont construit ces sports comme des hybrides, un mélange de styles européen et argentin de performance.

L'objectif général du livre, les brèves descriptions historiques de ce que la presse argentine a écrit sur le football, le polo et le tango, de même que les propos rapportés sont intéressants. Cependant, le livre n'en arrive pas à former un tout ; il est plutôt constitué d'un matériel désordonné recueilli avec une méthode tout aussi désordonnée, et seulement en partie analysé. Archetti a compté sur un groupe de quinze hommes pour discuter du football, apparemment sur une seule personne pour se familiariser avec le polo, et sur trois hommes (l'un d'entre eux était aussi son informateur sur le soccer) pour parler du tango. En plus de lire des livres et des journaux sur ces thèmes, il a assisté à des parties de soccer et de polo, mais on ignore s'il est allé dans des salles de danse. Il en arrive à la conclusion, plutôt banale, que les masculinités sont plurielles et que les hommes se construisent à travers d'autres hommes et par leurs relations avec les femmes.

Comme je suis férue de soccer et de tango, j'ai apprécié la moindre information fournie dans ce livre et j'ai appris quelque chose sur le polo par la même occasion. Mais il demeure difficile de garder un intérêt soutenu pour un travail aussi vague qui effleure à peine de si nombreuses questions et qui ne fait aucun effort de synthèse.

Texte original en anglais traduit par Marie France Labrecque.

Gabriela Vargas-Cetina (gvargas@webtelmex.net.mx)
 Facultad de Ciencias Antropológicas
 Universidad Autónoma de Yucatán
 Calle 76, nº455 LL (entre 41 y 43)
 Mérida, Yucatán 97000
 Mexique

Agnès FINE et Claire NEIRINCK (dir.), *Parents de sang, parents adoptifs. Approches juridiques et anthropologiques de l'adoption — France, Europe, USA, Canada*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Coll. droit et société, 2000, 361 p., bibliogr.

La révolution actuelle de l'adoption — par les débats, tensions et controverses qu'elle suscite — est un excellent révélateur des changements dans la manière dont on pense l'enfant, la famille, la parentalité et plus généralement la filiation. Cet ouvrage collectif intéressera donc non seulement les spécialistes de l'adoption, mais tous les chercheurs et professionnels intéressés par ces thèmes.

Dirigé par Agnès Fine et Claire Neirinck, ce livre est le fruit d'une réflexion collective de juristes, anthropologues et historiens français, américains et canadiens. Il pose un regard comparatif sur les pratiques adoptives en France, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis et au Canada en se basant essentiellement sur les institutions juridiques. On se doit de saluer ce bel effort de comparaison et de synthèse, à ma connaissance, le premier tenté à ce jour¹.

Nous sommes aujourd'hui dans une phase historique qui insiste fortement sur l'importance de l'affectif et de la volonté individuelle, tout en permettant l'expression exacerbée de certaines visions biologisantes, notamment dans le cadre de nouvelles techniques de procréation. Paradoxalement, cette exacerbation donne lieu à un très important travail collectif de déconstruction du biologique comme critère de définition du lien familial. L'évolution présente de l'adoption participe de ce travail comme le dit Françoise-Romaine Ouellette (p. 340). L'ouvrage le démontre abondamment.

La première partie du livre : « parents de sang : une place à trouver » traite du tournant majeur dans l'histoire des institutions que constitue l'adoption dite « ouverte », qui se développe depuis environ deux décennies. L'institution adoptive passe en effet d'un modèle qui implique la rupture totale du lien de filiation, l'anonymat des parties et le secret absolu des dossiers d'adoption, à un modèle ouvert, qui comporte, comme le relève Dominique Goubeau, toute une variété de pratiques : depuis des contacts effectifs entre les deux parties, voire le choix par le parent biologique des parents adoptifs, jusqu'à la seule transmission de données anonymes entre les parties via un service d'adoption, cette dernière forme d'ouverture limitée malgré tout la pratique la plus courante. Wayne Carp et Joan Hollinger soulignent d'ailleurs pour l'Amérique la variabilité des législations selon les États, car seuls certains se sont dotés de lois réglant certains aspects de l'adoption « ouverte », la majorité des lois nationales ne rejetant ni ne permettant expressément les accords de contact postadoption.

Autre signe d'une évolution : loin de rechercher l'équivalence entre les familles « naturelles » et les familles adoptives, comme c'était autrefois le cas, ce que l'on remarque de nos jours ce sont au contraire leurs différences et leurs spécificités. Seules les pratiques de placement essaient de copier les familles biologiques ; elles dénotent d'ailleurs un certain retard par rapport à celles-ci, car la famille-modèle des services sociaux reste toujours celui de la famille nucléaire des années 1950.

Si dans le domaine de l'adoption les États-Unis et le Canada font souvent figure de novateurs, en Europe, l'Allemagne et l'Angleterre semblent également s'ouvrir au modèle « *open* » d'outre-Atlantique. Ceci a pour conséquence de changer grandement le mandat des services sociaux et des services d'adoption qui ne peuvent plus n'être que ponctuels, mais doivent se charger de nouveaux mandats, comme de conserver les dossiers des adoptés et servir d'intermédiaires pour des contacts ou des retrouvailles. La France par contre reste hostile au droit des adoptés de connaître leurs origines. Rappelons qu'en France il est encore possible de nos jours d'accoucher « sous X », de façon anonyme.

La deuxième partie du livre : « parents adoptifs, une relation spécifique » traite de plusieurs thèmes, et tout d'abord de l'adoption de l'enfant du conjoint dans les familles recomposées. On se demande si l'on peut emprunter le modèle de l'adoption simple, qui existe en

1. Et comme les législations concernant l'adoption aux États-Unis et au Canada relèvent essentiellement de compétences non fédérales, on comprendra que la tâche n'est pas aisée.

France, modèle qui n'annule pas la filiation d'origine mais en ajoute une autre, ou s'il faut créer un niche particulière à ce parent *de facto* qui ne touche pas à l'élément généalogique mais délègue seulement l'autorité parentale, comme le souhaitent plusieurs auteurs.

Dans le thème suivant : « la spécificité de l'adoption » on s'attache à décrire les pratiques et législations de l'adoption internationale en France ; on y traite aussi du rapport entre santé et adoption, et du rapport entre l'argent et l'adoption (au niveau des choix, du droit et de la couverture sociale des enfants adoptés). Ce thème se clôt sur les détournements possibles de l'adoption, car, comme il y a des mariages fictifs, il y a aussi des adoptions fictives.

Enfin « Comme des parents » analyse l'usage des photos de famille dans les familles adoptives, et relève les similitudes et différences par rapport aux familles biologiques dans l'utilisation de ces photos et l'élaboration de l'identité.

En conclusion, Françoise-Romaine Ouellette et Claire Neirinck constatent que le travail de déconstruction du biologique comme critère de définition du lien familial introduit une autonomie relative des sphères du familial, d'une part, et de l'organisation généalogique de la parenté, d'autre part². L'investissement de la logique familiale actuelle induit aussi une disqualification de l'organisation généalogique pour symboliser la différence des sexes des âges et des générations. On est passé de la filiation sexuellement marquée, qui organise la succession des générations, à la simple parentalité, sexuellement neutre, qui peut aussi échapper partiellement à l'âge et où prime le socio-affectif.

Référence

STRATHERN M., 1995, « Displacing Knowledge : Technology and the Consequences for Kinship » : 346-363, in F. Ginsburg et R. Rapp (dir.), *Conceiving the New World Order*. Berkeley, University of California Press.

Chantal Collard (ccollard@alcor.uconcordia.ca)
Département de sociologie et d'anthropologie
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8
Canada

Démographie et famille. Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000. Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 255 p.

Ce livre est issu d'un colloque qui visait à relancer le débat sur les conséquences des changements démographiques que connaît le Québec. Il est composé de quatre parties dont la première : « mise en situation » reprend cinq exposés de synthèse alors que les autres transcrivent les débats de 13 ateliers, précédés de brèves introductions par des chercheurs. Patrick Festy (« avenir de la population et transformations de la famille dans les pays industrialisés d'Europe ») s'appuie principalement sur les exemples suédois et français.

2. C'était aussi la conclusion à laquelle était arrivée Marilyn Strathern (1995) à propos des nouvelles technologies de procréation.